

**PETITION A LA MUNICIPALITE d'AUBAGNE**  
**NOUS SOMMES DETERMINES A MAINTENIR LA BOURSE DU TRAVAIL**  
**D'AUBAGNE ET SES MOYENS DE FONCTIONNEMENT.**

Nous avons pris connaissance de la volonté de la municipalité d'Aubagne de supprimer le bail de la Bourse du Travail. Une position que nous ne pouvons accepter et dénonçons.

La Bourse du Travail, présente à Aubagne depuis 1925, héberge des syndicats, qui en sont les fondateurs, et des associations, qui répondent par leurs activités à l'intérêt général.

Par ses agissements la municipalité supprime tout moyen de fonctionnement de la Bourse du Travail et donc le droit d'hébergement et d'existence des syndicats CGT et des associations. Un acte discriminatoire qui œuvre contre la démocratie sociale et la liberté d'expression !

Nous exigeons de la municipalité d'Aubagne qu'elle assume ses responsabilités et ses obligations républicaines par le maintien de l'hébergement des organisations syndicales et associatives au sein de la Bourse du Travail, au cours Beaumont à Aubagne, avec les moyens nécessaires à son fonctionnement.

**Nous sommes déterminés à garder notre Bourse du Travail à Aubagne !**  
**Nous répondrons à tout appel pour maintenir nos droits et moyens de se réunir, s'informer, s'organiser, se défendre et s'exprimer.**

**Le Bourse du Travail d'Aubagne est notre bien commun !**

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Signature</i>